



Communiqué des Présidents
des groupes

TAHOERAA HUIRAATIRA et
TAVINI HUIRAATIRA



à l'Assemblée de Polynésie française

Papeete, le 7 mai 2020

A la suite de la parution du communiqué de la Présidence dans le journal La Dépêche de ce jour concernant la tenue du second tour des élections municipales en Polynésie française, les groupes Tahoeraa Huiraaatira et Tavini Huiraaatira souhaitent apporter les rectifications et précisions suivantes :

Bien que la loi d'urgence du 23 mars 2020 ait prévu que le second tour des élections soit reporté au plus tard en juin 2020, pour les municipalités dont les conseillers municipaux n'ont pas été élus dès le premier tour, et que la Polynésie bénéficie d'une plus large latitude, compte tenu de la situation sanitaire qui s'est améliorée dans le Pays, nous estimons que ces élections doivent être reportées bien au-delà de ce délai, pour des raisons tenant au respect de la vie démocratique ainsi que pour des raisons pratiques (mesures barrières).

En effet, depuis la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et du confinement, avec toutes les conséquences souvent dramatiques pour la population, les municipalités tiennent en main, quasiment tous les pouvoirs pour intervenir sur la vie de cette dernière, notamment par la mise en place des aides publiques...

Si cette situation ne résulte pas d'une volonté délibérée, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une situation de fait, de nature à influencer sur la décision des électeurs, et, partant sur la sincérité du scrutin.

Par ailleurs, ces derniers, préoccupés par la situation sanitaire et ses conséquences sur leur emploi, ne sont nullement dans un état d'esprit à choisir librement les conseillers qui seront amenés à gérer la vie de la municipalité dans les prochaines années.

D'ores et déjà de nombreux échos font craindre une abstention massive des électeurs, tant en raison de leur désintérêt actuel, qu'en raison de leur crainte, bien réelle, pour leur santé et celle de leurs proches.

Les simples mesures de déconfinement ne nous semblent pas, en l'état, suffisantes, pour justifier la tenue de ces élections en juin 2020, même avec le respect des mesures barrières, qui sont, d'ailleurs, plus ou moins bien respectées.

C'est pourquoi nous souhaitons que ces élections soient reportées, bien au-delà de juin 2020.